

REGLEMENT SANITAIRE

Championnat de Bretagne de sprint Vannes 10 octobre 2020

Les mesures suivantes seront appliquées conformément aux directives de la FFC

1. Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site : parents, coureurs, dirigeants
2. Le repas du midi sera pris en dehors de la zone coureurs.
3. Limiter le va et vient des coureurs : ils devront rester dans la zone qui leur est réservée le temps de la compétition.
4. L'accès au centre piste est réservé uniquement aux coureurs, un entraîneur et un mécanicien par club.
5. Il n'y aura ni vente de programme, ni buvette.

En cas de non-respect de ces mesures, l'organisateur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la compétition